LES BORNES ROUTIÈRES ROMAINES DANS LES ALPES-MARITIMES

Pierre MAESTRACCI

Les milliaires

Lorsque les Romains construisaient une route publique, ils plantaient sur le bord du chemin une borne tous les milles (1478 m.). Il s'agissait d'une colonne cylindrique ou tronconique parfois ovalisée avec une base cubique destinée à être enracinée. Elle était taillée dans la roche la plus proche : calcaire, granite, grès, basalte... Les plus anciennes sont les plus grandes (4 m pour un milliaire de Claude) ; au IIIe siècle, les milliaires mesurent 1,5 m en moyenne pour un diamètre de 0,5 à 0,8 m. On en connaît environ 600 dans la France actuelle (pour 2300 en Afrique). Il est probable que certaines bornes étaient simplement des poteaux en bois avec une inscription peinte. Lorsqu'il y a une inscription, elle est gravée parfois sur un champ préparé, avec des lettres de 5 à 10 cm de haut. Les mentions habituelles sont : le nom du constructeur ou du restaurateur de la route, le plus souvent l'empereur ; suit le nom de l'exécutant qui peut être un légat ou un procurateur. Si le nom de l'empereur est au nominatif, cela indique qu'il a fait faire ou fait restauré la route ; s'il est au datif, ce qui n'apparaît que tardivement, il s'agit d'une dédicace à l'empereur de la part de la cité qui l'a fait réaliser. Le nom de l'empereur est suivi de sa titulature, ce qui est précieux pour la datation à partir des dates d'entrée en charge des magistrats (consulat, tribuniciat). Au bas du milliaire était porté un chiffre indiquant la distance à partir du chef-lieu ou de Rome ou des deux. Cette distance est donnée en milles (M.P. : *millia passuum*). La lieue gauloise (*leuga*) fut officialisée sous Caracalla pour les régions au nord de Lyon. Elle vaut un mille et demi. Il existe des "nids de milliaires" aux noms de plusieurs empereurs, ce qui souligne l'aspect "propagande" de ces inscriptions. Enfin, certains milliaires sont gravés sur deux côtés à des dates et avec des noms différents. On peut relever des fautes d'orthographe qui prouvent que le graveur local recopiait un texte qu'il ne comprenait pas. Certaines inscriptions rongées par le temps sont actuellement incomplètes, et des milliaires n'en ont aucune (milliaires anépigraphes), soit qu'on n'ait pas eu le temps de les graver, soit que l'indication était simplement peinte. Beaucoup de milliaires ont été réemployés au cours des siècles, le plus souvent christianisés (porteurs de croix, creusés en bénitiers, inclus dans des cloîtres ou des églises). On en retrouve parfois simplement incorporés dans un mur quelconque.

Les milliaires des Alpes-Maritimes

Notre région est la seule en France qui ait gardé le nom correspondant de la province romaine : *Alpes Maritimae*. La frontière orientale se situait à l'aplomb de la Turbie et à certaines époques elle est allée au nord jusqu'à la Durance. La province ne franchissait le Var qu'au niveau de Vence, Antibes a toujours fait partie de la Narbonnaise. On y compte trois voies publiques bornées.

La voie Julia Augusta

Arrivant de la plaine du Pô, elle parvenait au bord de mer aux environs de Savone, passait à Vintimille, Menton, la Turbie, Cimiez, jusqu'au Var. C'est Auguste qui l'a fait construire en 13-12 av. J.-C., après avoir soumis les peuples alpins. A la fin du XIXe siècle, 17 milliaires ont été décrits entre Menton et Cimiez (mis à part les trois qui sont réemployés dans l'église San Michele à Vintimille). Une dizaine sont conservés dans les musées de Monaco, la Turbie et Cimiez. Ils portent le nom de trois empereurs : Auguste, le constructeur, Hadrien (125) et Caracalla (211), attestant donc que la voie a été restaurée deux fois en 200 ans. Ils portent des distances entre 601 et 606 milles de Rome en passant par Plaisance. L'une des plus intéressantes par son inscription est la *DCV* (605) d'Hadrien avec dix lignes où l'empereur souligne que c'est à ses frais qu'il a fait restaurer la *Via* depuis le fleuve Trebia (fig. 4). A noter qu'un excellent moulage de la *DCVI* (606), d'Hadrien, se trouve dans un petit édicule juste après le péage de la bretelle de l'autoroute pour Monaco (fig. 5). Aucune borne n'a jamais été repérée entre Cimiez et le Var et pourtant on peut estimer qu'il y en avait à peu près onze.

La voie Vence-Castellane-Digne[1]

Cette *via publica* a été imaginée plutôt que décrite par des épigraphistes du siècle dernier. On peut y voir encore 26 milliaires, ce qui représente une densité exceptionnelle. On trouve sur 9 d'entre eux les noms de 8 empereurs qui l'ont

[1] Voir Archéam n°3, p. 25, l'article de V. Chavane et A. Sehet, *Contribution à la connaissance de* Salinae *(Castellane gallo-romaine)* ; et, Archéologia n° 315, p. 42, de V. Chavane, *Une voie romaine entre Vence et Digne*.

restaurée pendant tout le IIIe siècle. Trois bornes sont au musée de Digne, deux dans la chapelle des Pénitents Blancs à Vence, toutes les autres sont encore en place à quelques centaines de mètres près. Elles ont été réalisées dans le calcaire local. Une carrière est encore très visible au col de Vence. Certains milliaires remarquables méritent d'être situés avec précision, pour ceux qui souhaiteraient les contempler. A la sortie ouest de Gréolières, dans le quartier des tennis, sur la D79 qui part vers Andon, on trouve sur la gauche un milliaire christianisé (fig.15) qui comporte 12 lignes gravées avec, à la dernière, une faute d'orthographe ! (*PRIMIBILO* au lieu de *PRIMIPILO*). Non loin du Logis du Pin, sur la commune de Châteauvieux, sur la D52 entre la Martre et la N85 (route Napoléon) au niveau de la Batie, on trouve d'abord la borne du col St Pierre (fig. 23) et ensuite, devant la ferme équestre de Demuyes, le magnifique milliaire gravé des deux côtés (fig. 24) et marqué *VII* (7 milles de Castellane). Enfin, sur la commune de Senez au-dessus de la clue de Taulanne, l'imposant milliaire des figures 25 et 26. Pour le trouver il faut quitter la N85 au lieu-dit "le Bivouac de Napoléon", monter de l'autre côté du ruisseau un très large chemin en lacets qui culmine à l'oratoire Saint-Pierre. On trouve le milliaire en redescendant environ sur 800 m sur la face nord. On peut aussi y arriver en partant de la Tuilière sur la D21 vers Blieux ; une route forestière sur la gauche permet de remonter vers la borne.

La voie Castellane-Soleihas-Briançonnet[2]

A Soleihas, un milliaire gravé a été replacé dans un jardinet près des parkings (fig. 27). A Briançonnet, dans le cimetière, servant de socle à une croix, on trouve un milliaire (fig. 29) dont la curieuse forme est due, selon E. Blanc, à la retaille, vers 1870-1880, d'une inscription de dix lignes jugée néfaste par le curé.

Conclusion

Dans les Alpes-Maritimes sont encore visibles environ 40 bornes milliaires. Les inscriptions qui y sont portées indiquent qu'elles couvrent plus de trois siècles de constructions et de restaurations, depuis 13 av. J.-.C. (Auguste) à 320 (Crispus, Licinius et Constantin II). Lorsqu'on sait que la série des milliaires s'arrête en Gaule vers 350, on mesure la qualité exceptionnelle de ce patrimoine. Il faut dire aussi que l'on ne connaît en Gaule et en Germanie que onze milliaires au nom de Philippe l'Arabe, dont un seul au nominatif : le "nôtre". On ne saurait trop conseiller à tous ceux qui sont intéressés par ces antiquités, de se manifester auprès des mairies concernées pour que des mesures de sauvegarde et de mise en valeur soient réalisées partout où c'est nécessaire.

[2] Voir Archéam n° 7, p. 8, l'article de V. Chavane, *Description d'une voie romaine reliant Castellane à Briançonnet et Entrevaux (*Glandèves*).*

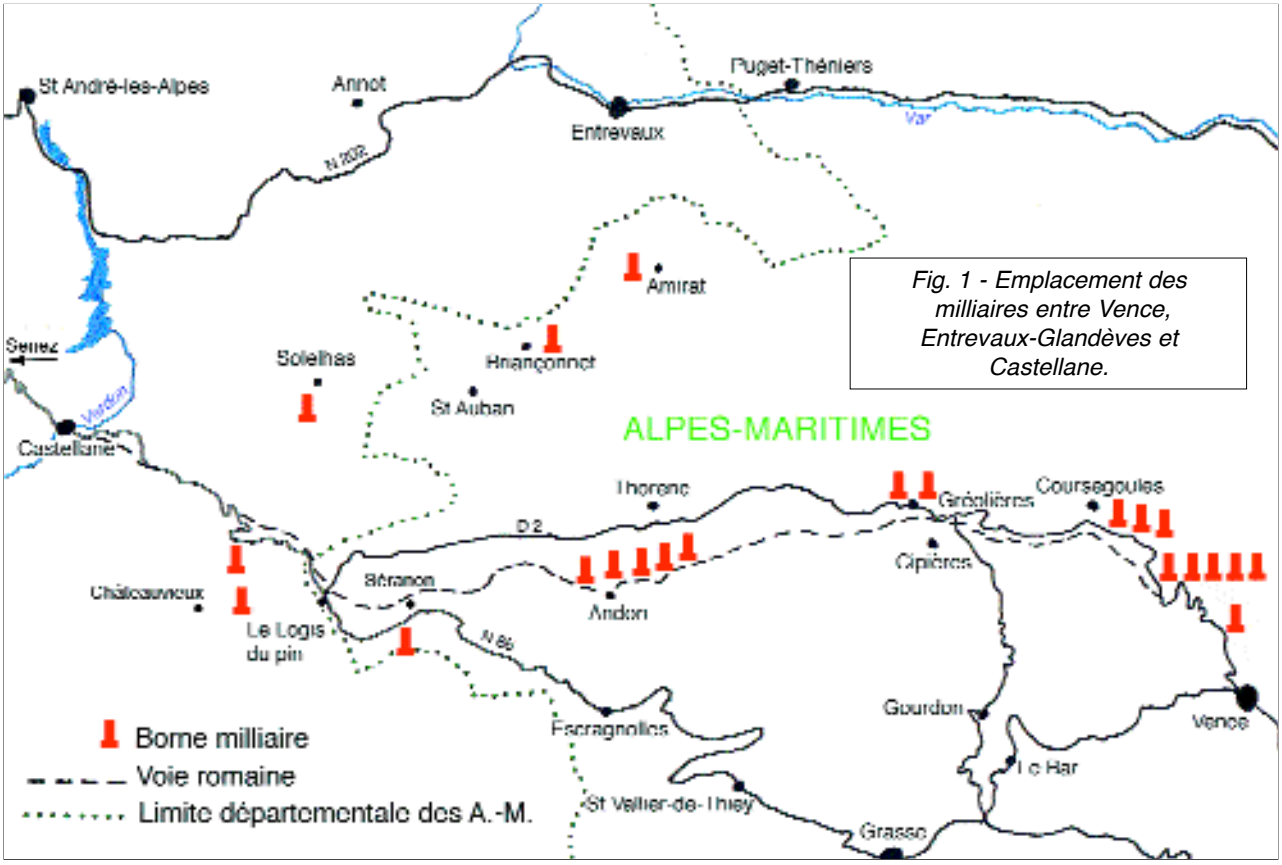

Fig. 1 - Emplacement des milliaires entre Vence, Entrevaux-Glandèves et Castellane.

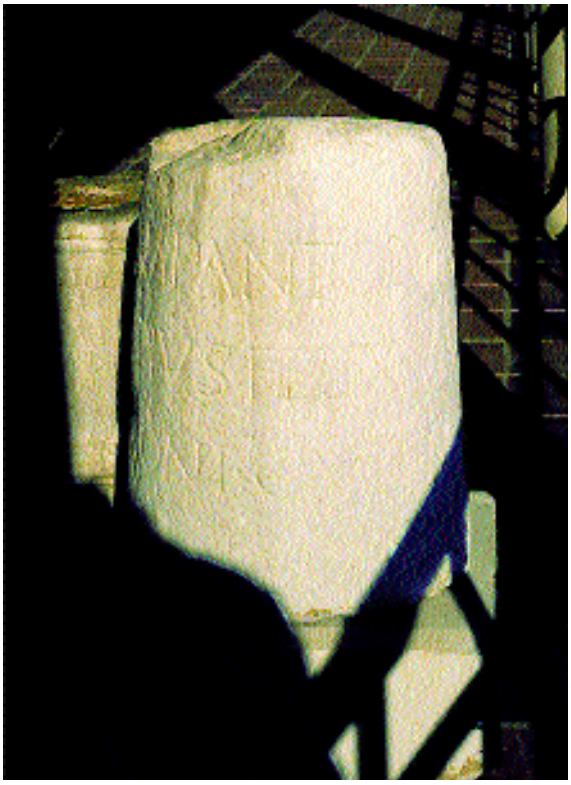

Fig. 2 - Milliaire gravé au nom de Caracalla, trouvé à Roquebrune. Actuellement au musée d'Anthropologie de Monaco.

Fig 3 - Milliaire 604 (604 milles de Rome), gravé au nom d'Auguste, trouvé à La Turbie. Musée de La Turbie.

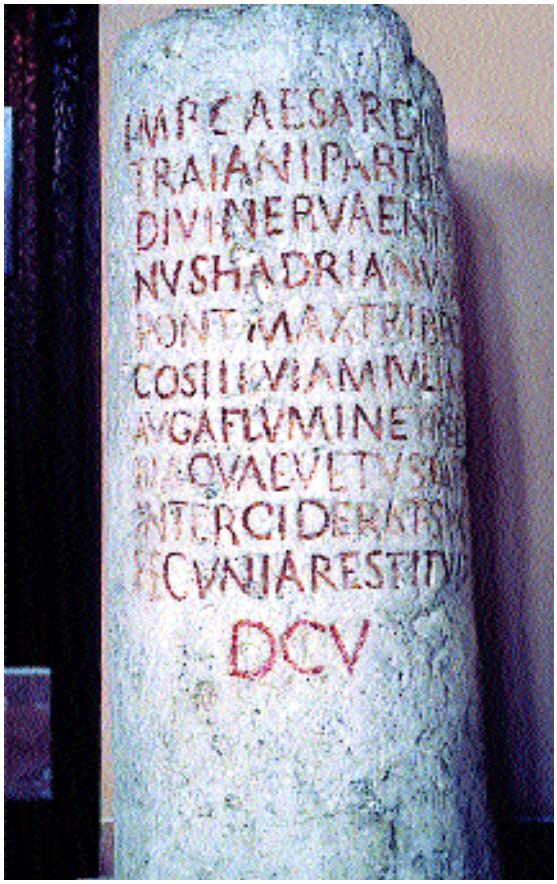

Fig. 4 - Milliaire 605 montrant douze lignes gravées au nom d'Hadrien (117-138). Trouvé à La Turbie. Musée d'Archéologie de Cimiez.

Fig. 5 - Borne 606 montrant dix lignes gravées au nom d'Hadrien, trouvée dans le vallon de Laghet. Moulage du péage autoroutier de la bretelle de Monaco. Original au musée d'Archéologie de Cimiez.

Fig. 6 - Milliaire provenant du vallon de la Lubiane. Au nom de Julius Verus Maximinus (200 ap. J.-C.). Chapelle des Pénitents Blancs à Vence.

Fig. 7 - Milliaire en place sous le col de Vence. Anépigraphe.

Fig. 8 - Deux fragments de milliaires à la croupe des Grabelles dans la montée du col de Vence.

Fig. 9 - Fragment de milliaire à la croupe des Grabelles dans la montée du col de Vence.

Fig. 10 a et b - Deux milliaires dans la carrière du col de Vence.

Fig. 11 - Milliaire anépigraphe à Saint-Barnabé, amené depuis le col de Vence.

Fig. 12 - Collet de Pater Noster. Milliaire dont la partie médiane, gravée au nom de Caracalla (211-217), est conservée à la mairie de Coursegoules (médaillon).

Fig. 13 - Collet de Pater Noster. Un des deux milliaires anépigraphes.

Fig. 15 - Gréolières ouest. Milliaire christianisé, gravé au nom de Caracalla.

Fig. 16 - Partie supérieure d'un milliaire - probablement le n° XII - portant une inscription à Caracalla. Actuellement entreposée dans un local technique de la commune de Gréolières.

Fig. 14 - Deuxième milliaire anépigraphe du Collet de Pater Noster.

Fig. 17 - Haute-Vallette. 19e milliaire depuis Vence. Gravé au nom de Caracalla.

Fig. 18 - Millliaire couché à Font Freye (Selle d'Andon).

Fig. 19 - Milliaire christianisé anépigraphe (Selle d'Andon).

Fig. 21 - Grand rue d'Andon. Milliaire anépigraphe christianisé.

Fig. 22 - Séranon. Le bénitier de la chapelle de Grattemoine est creusé dans le socle d'un milliaire enfoncé en terre

Fig. 20 - Sortie ouest d'Andon (Crabouchet). Milliaire encastré dans un mur.

Fig. 23 - Col Saint-Pierre (Châteauvieux). Milliaire surmonté d'une croix en béton. Inscription illisible.

Fig. 24 - Demuyes (Châteauvieux). Milliaire gravé d'un côté au nom de Philippe l'Arabe (244-247) de l'autre aux noms de Crispus, Licinius et Constantin II (317-324).

Fig. 25 - Senez. Milliaire retrouvé dans la clue de Taulanne. Photo prise avant sa remontée,par la municipalité de Senez, au bord de la voie romaine .

Fig. 26 - Senez. Le milliaire, gravé de 17 lignes au nom de Caracalla, après sa mise en place au bord de l'ancienne voie romaine.

Fig. 27 - Soleihas. Milliaire gravé replacé dans un jardinet.

Fig. 28 - Soleihas. Inscription du milliaire aux noms de Constance Chlore et Galère (293-305).

Fig. 29 - Cimetière de Briançonnet. Milliaire christianisé provenant de l'Oumée. Inscription martelée au siècle dernier.

Fig. 30 - Socle de milliaire enfoncé à l'envers, servant de bénitier à Notre-Dame d'Amirat (voie Briançonnet-Glandèves ?), découvert par Pascal Arnaud.